

Rapport d'activité 2017

« La Boîte à Outils »
association à but créatif !
40 rue Louis Massé 31500 Toulouse
T 05 61 99 24 33
contact@assobao.com
assobao.com



★
Retrouvez
les vidéos
des activités réalisées
(en fin de paragraphe)
en cliquant sur le lien
en rose.



Rappel des objectifs de l'association

Fondée en 2007, l'association « La Boîte à Outils » a pour but de promouvoir la culture au travers des pratiques artistiques dans les domaines de l'image et du son.

Ses objectifs sont de permettre la découverte, l'initiation, le perfectionnement, la création et l'expérimentation des pratiques artistiques et d'accompagner et de porter des projets d'édition, de diffusion en lien avec les valeurs de l'association.

À vocation sociale et culturelle et ouverte à tout public, l'association « La Boîte à Outils » entend favoriser les échanges culturels et le dialogue entre les générations, les différentes cultures, les personnes d'origines sociales variées.

Par son action qui s'inscrit dans la continuité des valeurs de l'éducation populaire, « La Boîte à Outils » affirme son attachement au principe de solidarité contre toutes les discriminations.

Les actions de l'association agissent en faveur du développement durable et de l'écologie.

Dans chaque activité et chaque projet mené, l'association mixe plusieurs objectifs :

- mieux appréhender le monde dans lequel nous vivons ;
- faire circuler et partager les savoirs dans un esprit de coéducation ;
- promouvoir les valeurs humanistes, républicaines et démocratiques ;
- favoriser le respect mutuel, la solidarité, l'entraide et le partage, à travers des pratiques collectives ;
- défendre et permettre l'accès à la culture et au développement des pratiques amateurs de qualité dans les domaines de l'image et du son ;
- favoriser le dialogue entre les publics, les amateurs et les artistes ;
- permettre à chacun de développer un regard critique sur le monde à travers l'expression artistique ;
- valoriser des formes multiples de création et d'expression à travers l'édition et la diffusion ;
- brasser les générations et les univers socio-culturels ;
- développer une culture à la fois militante, engagée, réflexive et une culture du sensible, de l'expression.

Notre association est affiliée aux Francas Midi-Pyrénées depuis 2010.



Temps forts 2017

Février

Première rencontre avec AMS Grand Sud

Du 24 au 26 mars

Stage adultes N°4 « Rock The Casbah » à Ineopole Formation, MFR de Brens

Du 9 au 14 avril

Séjour « Rock The Casbah » N°19 à Ineopole Formation, MFR de Brens

Juin

Intervention en milieu scolaire au CLAE de l'école Dupont à Toulouse

Du 2 au 28 juillet

Séjour « Rock The Casbah » N°21, 22, 23, 24, 25 à Ineopole Formation, MFR de Brens

Juillet

Premières restitutions de fin de séjour en plein air, dans le magnifique parc d'Ineopole Formation.

Du 25 au 27 octobre

Séjour « Rock The Casbah » N°26 à l'espace Job à Toulouse

Décembre

Rencontre avec Ineopole Formation dans le cadre de notre projet de centre

Chiffres clés

8 nombre de séjours pour les jeunes (7 en 2016)

128 nombre de participants jeunes (113 en 2016)

1 nombre de stages pour les adultes (1 en 2016)

19 nombre de participants adultes (25 en 2016)

32 nombre de bénéficiaires de la politique tarifaire suivant le QF (34 en 2016)



Stage adultes « Rock The Casbah » N°4



Séjour « Rock The Casbah » N°19



Une restitution d'été en plein air dans le parc de la MFR



La scène prêtée par la mairie de Lasgrais



Sortie au festival Rabastock pendant le séjour N°22



L'espace JOB à Toulouse (RTC N°26)

Partie I : les activités de l'association

Axe 1 : pratiques artistiques et culturelles

Les séjours et stages « Rock The Casbah »

Janvier 2017

Nous signons pour la deuxième fois une convention de partenariat avec l'association « Loisirs Accueil Tarn » (L'atelier de vacances). Cette association est membre du réseau national des destinations départementales RN2D et immatriculée par la commission d'immatriculation Atout France au registre des opérateurs de voyages et de séjours. L'association Loisirs Accueil Tarn est mandatée aux fins de diffuser et de vendre à la clientèle touristique nos séjours artistiques Rock The Casbah de Pâques et de juillet.

Cette deuxième collaboration s'avère très intéressante, avec 11 participants inscrits par leurs démarches, dont 4 sur le séjour 100 % cinéma de juillet. Nous avons d'excellents contacts avec Mmes Aubertin et Joly. Nous renouvellerons cette convention pour la saison prochaine.

Séjour musique et cinéma « Rock The Casbah » N°19

Du 9 au 14 avril à Ineopole Formation, MFR de Brens
Participants : 14 inscrits sur 25 places

C'est la deuxième année que nous accueillons les jeunes participants à nos séjours à Ineopole Formation. Ce séjour connaît une participation moins importante que l'année précédente. Il nous faudra essayer d'en comprendre les causes pour la prochaine année. Ce séjour a été une réussite et a donné lieu à la composition de nombreux morceaux de musique et à la réalisation d'un atelier photo, un shred, un film en théâtre d'ombres et un film d'animation axée sur l'utilisation des sons dans l'espace stéréo comme moyen de narration. La projection des films et le concert de fin de séjour devant les parents se sont déroulés dans la salle de spectacle de la MJC de Gaillac dans une excellente ambiance !

<https://www.youtube.com/watch?v=UQX1i-jAun8>



Partenariat avec la MJC de Gaillac

Cette deuxième collaboration avec la MJC de Gaillac s'est à nouveau avérée simple et fructueuse. La MJC nous a reçus avec la mise à disposition de leur salle de spectacle. Elle a accueilli la restitution de notre séjour de Pâques.

Séjours « Rock The Casbah » N°21 et N°22

Du 2 au 7 juillet à Ineopole Formation, MFR de Brens
Participants : 40 inscrits sur 30 places (complet)

Les inscriptions pour les séjours d'été ont été très nombreuses. Nous affichons complet pour ces deux séjours. Nous occupons l'hébergement du château d'Ineopole Formation au maximum de sa capacité et nous devons même leur louer quelques chalets, y compris pour les besoins des activités. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette affluence à nos séjours, mais nous devons réfléchir à tous les moyens qui nous permettront de continuer à accueillir ces nombreux participants dans les conditions que nous souhaitons pour nos séjours.

Nous avons gardé l'important effectif d'animateurs des années passées afin de conserver notre fort taux d'encadrement d'un adulte pour cinq jeunes. Ces séjours ont été très créatifs eux aussi, avec la composition de nombreux morceaux de musique et de courts métrages en vidéo et en stop motion.

Séjour « Rock The Casbah » N°25

Du 2 au 7 juillet à Ineopole Formation, MFR de Brens
Participants : 15 inscrits sur 10 places (complet)

Nous avons organisé pour la première fois un séjour destiné à la tranche des 9-12 ans. Pour ce dernier, l'équipe pédagogique était constituée de quatre animateurs (dont une animatrice bénévole pour la vie quotidienne) pour un effectif de 15 jeunes âgés de 9 à 12 ans. Nous avons réalisé 6 compositions musicales et un court film d'animation que nous avons présentés lors de la traditionnelle restitution de fin de séjour, en compagnie des autres séjours Rock The Casbah de cette même semaine (100 % musique et musique et cinéma).



Ce premier séjour 9-12 ans a été une réussite. Nous avons anticipé que ce séjour nécessiterait une organisation nouvelle en termes de rythme, d'horaires et d'encadrement. Nous avons constaté que nos activités s'adaptent parfaitement à ce public.

La projection des films réalisés dans l'amphithéâtre a précédé celle des films réalisés par les 12-17 ans du séjour N°21.

Le concert de fin de séjour a été une surprise pour le public, peu habitué à voir des enfants de ces âges s'exprimer à travers le rock'n roll ! Les 9-12 ont ouvert le bal et les 12-17 des séjours N°21 et 22 ont pris la suite. Le concert s'est déroulé dans le magnifique parc d'Ineopole Formation, dans une ambiance festive, avec un repas concocté à base de produits locaux. C'était notre première restitution réalisée dans ces conditions. Nous avons fait le choix d'élargir le temps consacré à ce moment de clôture des séjours en ajoutant un buffet afin de prendre le temps d'être avec les enfants et leurs parents. Tout le monde est emballé par cette nouvelle formule, parents, enfants et également l'équipe d'animation qui pour la première fois avait le temps de profiter pleinement de la soirée et de dire au revoir aux colons, ce qui n'est pas anodin. Le public était très nombreux, environ 250 personnes !

<https://www.youtube.com/watch?v=0AXftdqmRhU>

Séjour "Rock the Casbah" N°24

Du 16 au 28 juillet à Ineopole Formation, MFR de Brens
Participants : 32 inscrits sur 30 places (complet)

La grande originalité de ce séjour de deux semaines musique et cinéma a été la réalisation du premier ciné concert de l'histoire de « Rock The Casbah ». En effet, nous avons présenté à notre public trois œuvres mêlant audacieusement son et image : un western, des fausses publicités et un film de science-fiction !

https://www.youtube.com/watch?v=Dj_TKrrlVws

https://www.youtube.com/watch?v=H_wOLVPFsMM

https://www.youtube.com/watch?v=xRFOFkhc_mc

La partie musique du séjour a été très créative à nouveau. L'intégralité des morceaux a été produite en concert à la fin du séjour, sur scène dans le parc d'Ineopole Formation. Le concert a duré 2h30, devant plus de 200 personnes !

<https://www.youtube.com/watch?v=gQQQrjvYcQQ>



La nouvelle formule des restitutions dans la cour du château

Séjour “Rock the Casbah” N°25

Du 16 au 28 juillet à Ineopole Formation, MFR de Brens
Participants : 15 inscrits sur 10 places (complet)

Deuxième édition du séjour 100% cinéma. Nous constatons un progrès en termes d'effectif puisque nous comptons seulement 5 participants pour l'édition 2016. Le séjour a permis aux jeunes de réaliser plusieurs courts métrages qui ont été projetés dans l'amphithéâtre d'Ineopole Formation, après le ciné concert du séjour N°24 !

https://www.youtube.com/watch?v=ElaSC9pr_5M



Partenariat avec Ineopole Formation

L'expérience de l'été 2016 nous a confortés dans le choix de reprendre en main l'organisation de nos restitutions de fin de séjour, tout en les proposant toujours à un public plus large que celui des parents des participants. Nous avons donc organisé des restitutions festives, en plein air, dans le parc arboré d'Ineopole Formation. Les deux restitutions de l'été ont été articulées de la même façon, avec la projection des films réalisés dans l'amphithéâtre d'Ineopole Formation, un repas en plein air à base de produits locaux et le concert de fin de séjour en plein air.

Partenariat avec la mairie de Lasgraises

La mairie de Lasgraises nous prête une quarantaine de cubes en bois qui nous permettent de constituer une scène dans le parc d'Ineopole Formation pour nos restitutions de fin de séjour en juillet.

Partenariat avec l'autocariste Coulom à Gaillac

À nouveau, nous faisons appel à la société gaillacoise Coulom pour assurer le transport des participants à nos séjours lors des sorties au lac ou au festival Rabastock.

Séjour musique et arts graphiques « Rock The Casbah » N°26

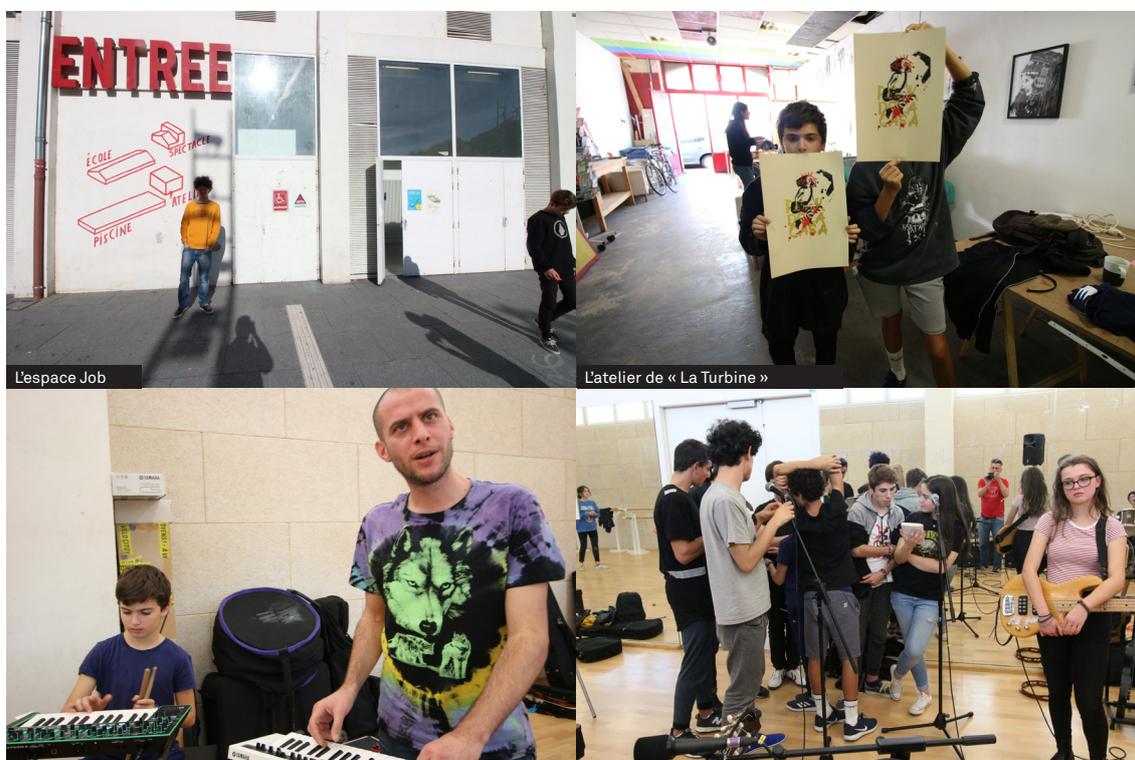
Du 23 au 27 octobre à l'Espace Job à Toulouse

Participants : 12 inscrits sur 20 places prévues

À nouveau cette année, nous avons eu moins d'inscriptions que ce que nous avons espéré. Nous avons lancé la communication avant l'été, mais cela n'a manifestement pas joué sur le nombre des inscriptions. Nous devons nous interroger sur cette période de vacances, sa place par rapport à la rentrée scolaire et la conjoncture.

Pour ce séjour, nous avons proposé aux jeunes de pratiquer la création graphique et la technique de la sérigraphie, en plus de la composition musicale en groupe. Pour ce faire, nous avons collaboré avec Yoann et Victor de l'atelier « La Turbine » (quartier Bonnefoy à Toulouse). Après avoir animé les ateliers de création à l'espace Job, ils ont accueilli les participants dans leur atelier (rue des Cheminots) pour les accompagner dans l'utilisation des différents outils nécessaires à la sérigraphie. Les jeunes ont pu imprimer grâce à cette technique les visuels qu'ils avaient créés sur les vêtements de leur choix. Côté musique, le stage s'est très bien déroulé, avec un final sur la scène de la salle de spectacle de l'espace Job !

<https://www.youtube.com/watch?v=bqe48RTX0yl>



Partenariat avec L'espace JOB

C'est notre deuxième année de partenariat avec L'espace Job. Nous les sollicitons à nouveau pour notre stage de la Toussaint 2017 à Toulouse. Cette collaboration avec l'espace Job est encore une fois une grande réussite. Les salles et le lieu sont très agréables et le concert de restitution a eu lieu dans la salle de spectacle de l'espace Job, sonorisé par Kévin Duclos, le régisseur son de la structure. Nous sentons que notre présence à l'espace Job suscite un intérêt de la part de la structure qui gère le lieu, mais aussi de la part de Music'Hall qui aimerait pouvoir attirer plus facilement le public jeune dans son école.

Partenariat avec l'atelier « La Turbine »

Pour notre séjour de la Toussaint, nous avons confié l'animation de la partie arts graphiques à Yoann et Victor de l'atelier « La Turbine ». Cette structure du quartier Bonnefoy réalise toutes sortes de créations et de travaux de reproduction en sérigraphie. Ils ont été très pédagogues et efficaces dans l'encadrement des jeunes participants qui ont pu créer et imprimer grâce à la sérigraphie un motif sur le vêtement de leur choix.



Nos t-Shirts en fabrication à l'atelier de la Turbine



Nous sommes revenus vers eux en fin d'année pour la réalisation des T-shirts «Rock The Casbah». Nous avons fait fabriquer 150 T-shirts dans trois coloris différents et 4 tailles différentes. Cette collection nous permet de proposer aux usagers et sympathisants de l'association de nous soutenir en achetant des produits réalisés par nous-même.

Les stages adultes

Stage N°4 « Rock The Casbah » pour adultes

Du 24 au 26 mars à Ineopole Formation, MFR de Brens

Participants : 19 inscrits sur 25 places prévues

Quatrième stage musique pour adultes Rock The Casbah et deuxième session 100 % cinéma en parallèle du stage musique !

Quelques semaines avant le stage musique, un répertoire de reprises a été défini collectivement, par échange de mails entre les animateurs et les stagiaires. Ceux-ci ont ensuite reçu les partitions de l'ensemble des morceaux afin de se préparer à les jouer en groupe directement lors du stage. Pendant le week-end, différents aspects ont été abordés en plus de la mise en place des morceaux travaillés en amont. Les participants ont pu explorer l'aspect sonore de leurs instruments au sein d'un groupe, des morceaux ont été réarrangés et réharmonisés afin de découvrir différentes possibilités d'appropriation d'un morceau existant.

L'atelier cinéma a réussi à réaliser un court-métrage de 6 minutes. Une vraie réussite pour cette seconde édition, animée par Catherine Lafont (Les Zooms Verts, Fil Rouge).

Le séjour s'est déroulé en gestion libre. Quatre bénévoles de l'association (Carine V., Carine B., Agnès et Shirley) ont assuré l'économat et la conception des repas. Le résultat de ce stage a été très positif concernant la participation et l'enthousiasme des stagiaires dans l'activité et dans tous les moments de vie et de convivialité. Le concert de fin de stage a été à l'image du week-end : festif et plein d'énergie !

<https://www.youtube.com/watch?v=ug0prHA1CyQ>



Nous constatons un léger recul des inscriptions du côté du séjour musique. Nous devons nous questionner sur la manière dont nous communiquons sur ce séjour auprès du public adulte et particulièrement à partir de quel moment de l'année nous devons le faire.

Les publics

Les provenances géographiques

68 % des participants à nos séjours viennent de la région Occitanie. Plus précisément, 49 % viennent du département de la Haute-Garonne. Pour les 32 % restants, 29 % viennent de toute la France et 3 % viennent de l'étranger.

La mixité

65 % des participants sont des hommes, 35 % sont des femmes.

Le taux de retour

47 % des participants avaient déjà participé à une de nos activités en 2016.

Le handicap

Nous avons accueilli deux jeunes en situation de handicap accompagnés par des AVL, sur le séjour 100 % musique et sur le séjour musique et cinéma de deux semaines de juillet. Nous avons accueilli ces deux jeunes en autonomie sur un stage d'une semaine à la Toussaint.

Autres partenariats

Jun 2017

Nous accompagnons un animateur du CLAE de l'école Dupont à Toulouse dans le cadre des ateliers vidéo qu'il a menés pendant l'année scolaire. Nous présentons plusieurs méthodologies de travail pour organiser les séances de tournage et de dérushage. Nous participons au montage vidéo et nous traitons le son, directement capté par le caméscope. Nous envisageons déjà de collaborer en amont l'année suivante, notamment pour assurer la prise de son lors des tournages afin d'éviter les problèmes rencontrés sur ce point cette année.

10 octobre 2017

Rencontre avec Benoît Chauzy de la mairie de Gaillac. La mairie souhaite nous rencontrer pour en savoir plus sur nos séjours artistiques. Nous envisageons de collaborer pour ouvrir un certain nombre de places à des jeunes Gaillacois sur notre séjour de Pâques 2018.

Axe 2 : soutien à l'édition et à la production artistique et culturelle

Les éditions

Junin 2017

Le comité de quartier Saint-Michel nous a sollicités (en juin 2016) pour un projet de livre sur la prison Saint-Michel de Toulouse. Nous avons déjà réalisé pour cette association le livre sur Marcel Langer en 2008. Ce projet de livre fait suite à une exposition photographique sur l'histoire de cette prison pour laquelle nous avons réalisé l'affiche. Le projet de livre avance, mais il y a un travail important de collecte pour l'iconographie de ce livre. Le projet est en cours de réalisation.



La maquette de couverture du livre sur la prison Saint-Michel

Mai 2016

Nous avons mis à disposition gracieusement du matériel de sonorisation pour un concert lors de l'exposition « Des ogres et des géants » de la photographe Diba S dans les locaux de l'association Yemaya (route de Blagnac à Toulouse).

L'accompagnement et la production

21 février 2017

Nous rencontrons Frédérique Darnatigues et Anne-Sophie Cabrillat d'AMS Grand Sud. Cette association connaît une transition sur la formation à distance (FOAD) et cherche une association qui pourrait l'accompagner dans le cadre d'un des projets liés à cette transition : Digi+. Cette réunion va nouer un partenariat que nous espérons de longue durée entre nos deux structures.

30 mars 2017

Intervention auprès d'AMS Grand Sud. Nous présentons à Mmes Darnatigues et Cabrillat nos préconisations en termes de matériel informatique, logiciels, matériel audio et vidéo suivant différents scénarios qui pourraient répondre à leurs besoins de production audiovisuelle.

12 mai 2017

Captation de la soirée de sortie du livre « Association et fiscalité, ce qu'il faut savoir » de Guy Dessut et Frédéric Cameo Ponz. Cette soirée festive mêle discours, chants corses, conte, concert de musique électro et bandas. Nous filmons et captions le son de cette soirée et nous restituons un montage des moments forts de la soirée aux auteurs.

29 mai 2017

Rencontre avec Eric Gasté, dessinateur et illustrateur. Nous rencontrons M. Gasté afin de lui confier la création de la mascotte qui sera la figure récurrente dans les supports numériques des différentes formations à distance proposées par AMS Grand Sud.

4 septembre 2017

Intervention auprès d'AMS Grand Sud. Nous les accompagnons dans le processus du choix de leur mascotte qui servira d'interface entre l'utilisateur et le contenu des différentes capsules de formation en ligne du projet Digi+. Nous concevons et réalisons la charte graphique de la plateforme Digi+. Nous formons leur équipe à la prise de son pour réaliser les enregistrements et le traitement en postproduction des voix de la mascotte.

9 novembre 2017

Rencontre avec les 4 étudiants que nous avons accepté d'accompagner dans le cadre de leur projet tutoré. Nous leur proposons de réaliser le diagnostic du territoire où se situe le domaine de Fontbonne, lieu qui nous est présenté par M. Salvador (vice-président du Tarn, président de Gaillac Graulhet Agglomération, maire de Castelnau-de-Montmiral) comme une potentialité pour accueillir notre projet de centre. Le sujet est vaste, des données démographiques aux données économiques, avec une attention particulière sur les différentes structures potentiellement complémentaires ou concurrentes en cas d'implantation de notre centre. Les étudiants sont enthousiastes et le travail qu'il vont effectuer va s'avérer précieux.

20 novembre 2017

Rencontre avec Bruno Bartkowiak, graphiste illustrateur, afin de lui présenter le projet de la monographie d'AMS Grand Sud. Cette collaboration sera une belle réussite pour la réalisation de cet ouvrage.

7 décembre 2017

Intervention auprès d'AMS Grand Sud. Nous réalisons 13 animations de la mascotte conçue par Eric Gasté pour les supports de cours en ligne du projet Digi+. Nous commençons la formation d'Anne-Sophie Cabrillat à la postproduction son.

Axe 3 : diffusion et rencontres

16 décembre 2017

Prestation avec notre vélo sound system « Tchic Boum Boum » dans le cadre de « le petit village "cité la Gloire" » du centre social Jolimont de la ville de Toulouse.

7 mars 2017

Le CE du CNES a mis un stand à notre disposition lors de son forum des associations afin de présenter nos séjours artistiques aux salariés.

14 mars 2017

Le CE d'Airbus a mis un stand à notre disposition lors de sa journée de présentation des partenaires organisateurs de stages et séjours présents dans leur catalogue en direction des salariés afin de présenter nos séjours « Rock The Casbah ».

7 avril 2017

Présence d'une table d'information de notre association à la journée « Filmer demain ». Il s'agit d'un projet de création audiovisuelle et de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique et sociale. Dans ce cadre, des documentaires présentant des initiatives locales ont été réalisés afin d'animer des rencontres sous forme de projection-débat.

Partie 2 : le projet de centre de notre association

Rendez-vous et rencontres

26 janvier 2017

Rencontre avec M. Claude Taillardas, maire de Catus (Lot). Il est aussi deuxième vice-président du Grand Cahors (administration générale, affaires juridiques, achats et commande publique). Il nous présente le domaine de Blanchard, situé sur sa commune, qui est un ancien lieu d'hébergement de séjours de vacances.

30 janvier 2017

Nous rencontrons le matin les techniciens du territoire du Grand Cahors. Nous leur présentons la préfiguration de notre projet de centre sur le domaine de Blanchard à Catus. Cette rencontre est assez peu intéressante, dans la mesure où les scénarios avancés avec le maire de Catus sont contraires aux contraintes économiques et politiques de la communauté de communes. Même si notre projet séduit les techniciens, les freins sont nombreux, dont une volonté annoncée de vendre le lieu. L'après-midi, nous rencontrons Jean-Marc Vayssouze-Faure, maire de Cahors et président du Grand Cahors, Michel Simon, troisième vice-président, et Martine Loock, sixième vice-présidente. Notre projet séduit les élus et ils demandent aux techniciens présents de prévoir de faire des recherches sur les pistes de financement et de gouvernance possibles. Cette réunion va donc dans le sens contraire de celle du matin et nous sommes un peu désorientés. Suite aux rencontres que nous avons faites par la suite (CRT, CDC, etc.), nous proposons au Grand Cahors de nous revoir, avec de nouveaux éléments de notre côté pour étayer l'étude de financement de notre projet à Catus. M. Simon revient vers nous au printemps pour nous annoncer qu'aucune décision ne serait prise avant l'été. Malgré nos relances ultérieures, nous n'avons plus eu de nouvelles de la communauté de communes du Grand Cahors.

28 février 2017

Rencontre avec Sophie Mercier, CRT Occitanie, branche Service Tourisme durable, Tourisme social et adapté, Tourisme fluvial. Nous faisons le bilan avec Mme Mercier des différents rendez-vous que nous avons eus avec les techniciens et les élus du Grand Cahors. À nouveau, elle s'avère être une personne ressource précieuse. Elle nous présente de nombreuses pistes de financement à explorer, autant pour l'investissement que pour le fonctionnement. Elle nous conseille de prendre rendez-vous avec le Grand Cahors pour préciser la répartition des tâches dans l'étude de faisabilité de notre projet de centre à Catus. Malheureusement, nous n'obtiendrons jamais ce rendez-vous.

15 mars 2017

Rencontre avec Jean-Marc Bou, responsable territorial de la Caisse des Dépôts. Nous rencontrons M. Bou suite aux conseils de Mme Mercier. Il connaît très bien le territoire du Grand Cahors et il doit rencontrer très prochainement les élus de cette communauté de communes. Il propose de parler de notre projet avec eux. Malheureusement, nous n'aurons plus de nouvelles par la suite.

21 mars 2017

Rencontre avec M. Delmas, maire de Grenade. Grenade fait partie des communes que nous avons contactées sur l'axe Toulouse/Albi pour leur demander si elles ont connaissance d'un lieu sur leur territoire qui pourrait accueillir notre projet de centre. M. Delmas nous précise d'emblée qu'il n'y a pas de tel lieu sur sa commune, mais il est intéressé par notre projet. Nous échangeons sur Multimusique qui est l'association qui propose des cours et des animations musicales à Grenade. Nous en apprenons plus sur leur fonctionnement et ces informations seront à prendre en compte dans la préfiguration de notre projet de centre. Nous sommes enthousiastes à propos de cette rencontre. M. Delmas propose de parler de notre projet à l'AMF.

21 décembre 2017

Après les nombreux écueils des propositions que nous avons eues par les collectivités, nous imaginons une nouvelle configuration de notre projet de centre en synergie avec Ineopole Formation. Nous apprécions de travailler avec eux pendant les séjours et ils ont un équipement de qualité qui permettrait de réaliser à la fois nos activités pendant les temps extrascolaire, et aussi les activités que nous prévoyons dans le cadre de notre projet de centre. Nous nous rencontrons donc pour leur présenter notre réflexion à ce sujet, en particulier le bâtiment qu'il faudrait construire sur leur terrain pour héberger les espaces dont nous avons besoin et qui ne sont pas disponibles dans leurs bâtiments actuellement.

La discussion est aisée, nous sommes très proches en matière de pédagogie, de rôle de la culture dans le développement du citoyen et l'amélioration de la vie en collectivité. Ils nous expliquent qu'ils sont justement en pleine réflexion interne sur le devenir de leur activité d'hébergement hors cursus scolaire. Notre projet pourrait apporter des réponses aux manques qu'ils semblent avoir à gérer.

Nous parlons donc très vite de faisabilité et nous nous donnons rendez-vous à la rentrée afin d'aller plus loin dans la réflexion d'un possible rapprochement de nos structures.

Visites de lieux

6 octobre 2017

Visite du domaine de Fontbonne (81). M. Paul Salvador (vice-président du Tarn, président de Gaillac Graulhet Agglomération, maire de Castelnau-de-Montmiral) nous fait visiter le domaine de Fontbonne. Il nous en avait parlé lors de sa venue au concert de restitution des premiers séjours de juillet. Le lieu est vaste, les bâtiments spacieux, le parc très étendu. Nous sommes accompagnés par Philippe Monmayrant, ancien directeur du CAUE 31, qui fait l'inventaire des travaux indispensables aux mises aux normes ERP et à une bonne isolation thermique. Cet inventaire est complété par une seconde visite le 19 octobre 2017. Le bâtiment principal présente entre autres des problèmes de toiture, d'huissierie et de présence d'amiante dans les sols. Le potentiel du lieu est évident, M. Salvador est enthousiaste quant à notre projet, il évoque une possible mise à disposition du lieu avec les travaux et l'achat du matériel à notre charge, et il nous suggère de réfléchir à un phasage pour faciliter le plan d'investissement. Nous convenons de revenir vers lui rapidement pour caler une réunion avec le Conseil Départemental. Malheureusement, la réunion initialement prévue début décembre est annulée la veille. Il semble y avoir un problème, les raisons qu'on nous évoque sont floues. Nous avons déjà vécu ce type de problèmes pour les derniers lieux qui nous ont été présentés, et nous pressentons ce que nous apprendrons en 2018, à savoir que le domaine de Fontbonne est destiné à être vendu par le Conseil Départemental et que M. Salvador s'est avancé en nous le faisant visiter. Nous perdons à nouveau tout le temps de travail de préfiguration de notre projet pour ce lieu, ainsi que celui des étudiants que nous accompagnons dans le cadre de leur projet tutoré et qui ont travaillé dur sur l'inventaire du territoire autour du domaine de Fontbonne.

Partie 3 : les moyens et le fonctionnement de l'association

La Communication

Papier

Flyers dépliant RTC A5 saison 2017 à 15 000 exemplaires
Flyers RTC A5 Toussaint 2017 à 5 000 exemplaires
Enveloppes imprimées à 2 000 exemplaires
Autocollants RTC à 2 500 exemplaires
Rollup RTC en 2 exemplaires

Internet

Notre association a un site dédié
www.assobao.com

Notre association a une boutique en ligne
www.assobao.com/boutique/

Nos colonies de vacances « Rock The Casbah » ont un blog dédié
<http://toulouserock.blogspot.com/>

Notre association est présente sur les réseaux sociaux suivants :

Facebook : pages Rock The Casbah, 30 ans du Bikini, Tricoparasite Versicolore

Twitter <https://twitter.com/assobao31>

Google+ : page de l'association, page Rock The Casbah, page des stages adultes

Tumblr : page de l'association

LinkedIn : page de l'association

Nous diffusons des vidéos, photos et enregistrements de nos activités sur les plateformes suivantes :

Youtube <http://www.youtube.com/user/assobao31>

Dailymotion <http://www.dailymotion.com/assobao31>

Vimeo <https://vimeo.com/assobao31>

Flickr <https://www.flickr.com/photos/assobao31/sets/>

Pinterest <https://www.pinterest.com/assobao31/>

Soundcloud <https://soundcloud.com/assobao31>

Radios

France Bleu Toulouse : interview de Patrick Carde (directeur), Jean-Philippe Bouyer (salarié) et Evelyne Fabien (service civique) lors de l'émission « L'association du jour » de Brigitte Palchine, le 17 janvier 2017

Radio CFM : interview du directeur lors d'une émission le 31 mai 2017

Radio Coteaux : interview du directeur lors d'une émission

Les partenariats

La société Sanchris (dirigée par une ancienne participante au séjour adultes) aide l'association en assurant le transport du matériel pour les séjours depuis 2015.

La CAF de la Haute-Garonne

13 septembre 2017

Rencontre avec Sophie Bernardini de la CAF 31. Mme Bernardini souhaitait nous rencontrer. Elle reprend notre dossier, suite au changement de service de Marion Lacour, notre précédente interlocutrice à la CAF. Elle a relevé des problèmes avec notre convention PS ALSH et nous explique que la convention que nous avons signée avec la CAF de la Haute-Garonne en 2016 n'était pas applicable à nos séjours de 13 jours, contrairement à ce que nous avait dit Marion Lacour. Elle nous présente donc un trop-perçu pour 2016 et pour 2017 qui sera compensé par les séjours à venir, pour lesquels nous n'aurons pas d'aide de leur part.

27 septembre 2017

Mme Bernardini nous contacte par mail pour nous annoncer qu'elle a repris l'intégralité de notre dossier et que nous ne sommes réglementairement pas éligibles à la prestation de service ALSH extrascolaire et que nous n'aurions donc pas dû avoir de conventionnement avec la CAF. Elle nous précise qu'elle va étudier notre dossier plus avant.

9 octobre 2017

Mme Bernardini nous contacte à nouveau par mail pour nous donner le résultat de son étude. Elle nous précise que nous allons recevoir très prochainement un courrier en recommandé pour nous informer de l'indu qui nous incombe dans le cadre de la liquidation de la prestation de service ALSH 2016. Nous devons donc verser 6 909,98 € à la CAF.

10 novembre 2017

Nous écrivons au président de la CAF de la Haute-Garonne pour lui présenter l'historique de notre collaboration avec la CAF depuis 2016 et pour voir ce qu'il est envisageable par rapport au remboursement de l'indu. Nous prévoyons de revoir Mme Bernardini et Mme Lacour pour déterminer par quelles modalités nous pouvons collaborer avec la CAF dès 2018 et comprendre quelle a été leur erreur à la signature de la convention initiale de 2016. En effet, l'enjeu est très important, il s'agit de l'accessibilité de nos séjours au plus grand nombre.



La DDCS de la Haute Garonne

28 août 2017

Rencontre avec Lise Balas, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la DDCS de la Haute-Garonne. Elle reprend notre dossier de demande d'agrément Jeunesse et Éducation Populaire que nous avons déposé en 2016. Mme Balas souhaitait nous rencontrer pour avoir un descriptif complet de nos activités associatives.

Nous passons une demi-journée avec elle. Nous lui présentons toutes les activités de notre association ainsi que notre fonctionnement associatif. L'agrément JEP est une reconnaissance morale et un label de qualité que la collectivité n'attribue qu'aux associations qui présentent ces critères :

- l'existence et le respect de dispositions statutaires garantissant la liberté de conscience ;
- le respect du principe de non-discrimination ;
- un fonctionnement démocratique ;
- la transparence de leur gestion ;
- l'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes à leurs instances dirigeantes, sauf dans les cas où le respect de cette condition est incompatible avec l'objet de l'association et la qualité de ses membres ou usagers.

Les associations, pour être agréées, devront donc, notamment, être ouvertes à tous, être gérées démocratiquement (renouvellement régulier des membres qui composent les instances dirigeantes), s'adresser aux jeunes et/ou concerner le domaine de l'éducation populaire. Pour l'appréciation de ce dernier critère, on considère que, si le domaine de la jeunesse peut être délimité en fonction du public concerné, le domaine de l'éducation populaire recouvre tout ce qui touche à la formation globale des hommes et des femmes, à leur épanouissement et à leur

prise de responsabilités dans la Nation comme dans leur vie personnelle : ce champ d'action n'est pas strictement délimité et peut être très divers (formation professionnelle, formation du citoyen, formation à la responsabilité...).

Mme Balas est très positive suite à notre entrevue et nous informe que notre dossier sera étudié mi-septembre.

19 septembre 2017

Notre association obtient l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire pour l'ensemble de ses activités, par la DDCS de la Haute-Garonne. C'est une grande satisfaction pour nous tous !

Le rescrit fiscal

4 mai 2017

Rencontre avec Guy Dessut qui nous aide dans notre demande de rescrit fiscal auprès de l'administration fiscale. Nous préparons la séance du collège de second examen du dossier de notre association.

17 mai 2017

Séance du collège de second examen du dossier de rescrit fiscal de notre association à la direction de contrôle fiscal Sud-Pyrénées. Même si l'administration fiscale reconnaît certaines de ses erreurs d'interprétation sur notre demande initiale, elle confirme que notre association présente un cadre d'exercice fiscalisable et rejette définitivement notre demande. Notre dernier recours consiste à faire une requête auprès du tribunal administratif.

8 septembre 2017

Rencontre avec Thierry Gasquet, avocat. Nous échangeons avec M. Gasquet et M. Dessut afin de mettre au point la stratégie qu'il convient d'adopter pour présenter notre requête au tribunal administratif de Toulouse.

La vie associative

Adhésions

L'association compte 146 adhérents au 31 décembre 2017.

AG, CA et bureaux

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 19 mai 2017. Les CA ont eu lieu les 3 mars, 19 mai, 22 septembre et 1^{er} décembre. Le bureau s'est réuni à trois reprises durant l'année.

Les membres du bureau

Président : François Bernheim Le Coeur

Secrétaire : Agnès Bonnet

Trésorière : Carine Cognet

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de cinq membres : François et Françoise Bernheim Le Coeur, Agnès Bonnet, Hélène Durand et Carine Cognet.

Les ressources humaines

Au 31 décembre 2017, l'équipe permanente de l'association comprend :

- 1 directeur bénévole à mi-temps ;
- 1 directeur adjoint bénévole à mi-temps.

Le contrat de service civique d'Evelyne Fabien a démarré le 30/12/2016 et s'est terminé le 29/07/2017.

Formations

Lilian Nicolini (déjà titulaire du BAFA), salarié sur les séjours de l'association, a continué sa formation au BAFD. Nous participons financièrement (à hauteur de 50 %) à cette formation BAFD. Lilian est investi pratiquement depuis le début de l'aventure « Rock The Casbah ». À ce jour, seul Patrick Carde (titulaire du DEFA) est en mesure de diriger un séjour. Nous avons l'intention d'accompagner les animateurs et animatrices désirant se lancer dans une formation de direction de séjours.

Evelyne Fabien (volontaire en service civique) a suivi ces deux formations :

- 8 mars 2017 - Fédération Sportive et Culturelle de France - Comité régional Occitanie - « Formation Civique et Citoyenne »
- 29 mars 2017 - Union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Garonne à Toulouse - PSC1

L'équipe pédagogique

Patrick Carde (directeur)
Morgiane Belaid (animatrice musique)
John Bonga (animateur musique)
Glenn Félix (animateur cinéma d'animation et vidéo)
Delphine Klos (animatrice cinéma d'animation et vidéo)
Andreas Kyriakou (animateur musique)
Guisane Humeau (animatrice cinéma d'animation et vidéo)
Catherine Lafont (animatrice cinéma d'animation et vidéo)
Noé Malais (animateur musique)
Maud Mascré (animatrice cinéma d'animation et vidéo)
Lilian Nicolini (stagiaire BAFD animateur musique et directeur adjoint)
Fred Rhault (animateur musique)
Benjamin Rictio (animateur musique)
Simon Stoltz (animateur musique)
Elsa Valiere (animatrice vie quotidienne)
Rémy Vincent (animateur musique)

Les moyens matériels

Les lieux

Notre association loue des lieux ponctuellement le temps des séjours. Elle ne dispose pas de salles d'activités pour recevoir du public.

Les acquisitions et investissements

Chaque année du matériel est acquis, loué ou prêté pour les séjours. En 2017, nous avons acquis :

- 1 Canon EOS 70D
- 1 monopode
- 1 trépied vidéo
- 1 sampleur Akai MPX16
- 1 synthétiseur Yamaha Reface CS
- 2 micros Shadow
- 1 micro SM57
- diverses housses de transport (pieds de micro, sono, etc.)
- petit matériel pour les activités musique (stands, pieds de micro, cordes, jacks, etc.)
- 1 machine à badges

Cette année, nous avons fabriqué une machine « Spin Art » avec l'aide de Jojo (Joël Bonin) qui avait participé à la fabrication du Tchic Boum Boum. Cette machine permet de réaliser des visuel originaux et nous proposons son utilisation aux jeunes durant nos séjours.

Les moyens financiers

Compte de résultat et bilan 2017 (voir pages suivantes).

Plaquette 2017 BAO.xls

Association la Boite à ou	M DESSUT Guy	M DESSUT Guy
40 Rue Louis Massé	6 rue Latécoère	
31500	31180	
Toulouse	ROUFFIAC TOLOSAN	
	05 61 09 10 66	
50502370500013	9499Z	EUR
31/12/2017	31/12/2016	
12	12	

GUY DESSUT

Expert comptable, formateur, auteur

Association la Boite à outils

- - - - -

COMPTES ANNUELS

AU

31/12/2017

6, rue Latécoère 31180 Roufiac Tolosan

Téléphone : 05 61 09 10 66 - Mail : dessut@free.fr - Site : guydessut@free.fr

SIRET : 419 298 294 00010 - Ordre experts-comptables : 19-000001441-01

SOMMAIRE

ATTESTATION

COMPTES ANNUELS

Bilan

Présentation graphique du bilan

Résultat

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Immobilisations et amortissements

Provisions

TABLEAUX DE GESTION

Soldes intermédiaires de gestion

Ratios

DÉTAIL DES COMPTES

PRODUITS LIÉS A L'ACTIVITE RADIOPHONIQUE

ATTESTATION

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'entreprise Association la Boite à outils.

2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise Association la Boite à outils, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017 et présentent les caractéristiques suivantes :

Total du bilan :	33 575,31 EUR
Chiffre d'affaires ht :	99 264,00 EUR
Résultat de l'exercice :	7 622,54 EUR

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ROUFFIAC TOLOSAN
Le 6 janvier 2019

GUY DESSUT
Expert-comptable
6, rue Latécoère 31180 Rouffiac
Tél : 05 61 09 10 66
Siren : 419 298 294 APE : 6920Z
N° ordre EC : 19-000001441-01

M DESSUT Guy - ROUFFIAC TOLOSAN

Téléphone : 05 61 09 10 66 - Télécopie :

COMPTES ANNUELS

BILAN

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

RÉSULTAT

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSULTAT

M DESSUT Guy - ROUFFIAC TOLOSAN

Téléphone : 05 61 09 10 66

BILAN

Association la Boite à outils : 31 décembre 2017

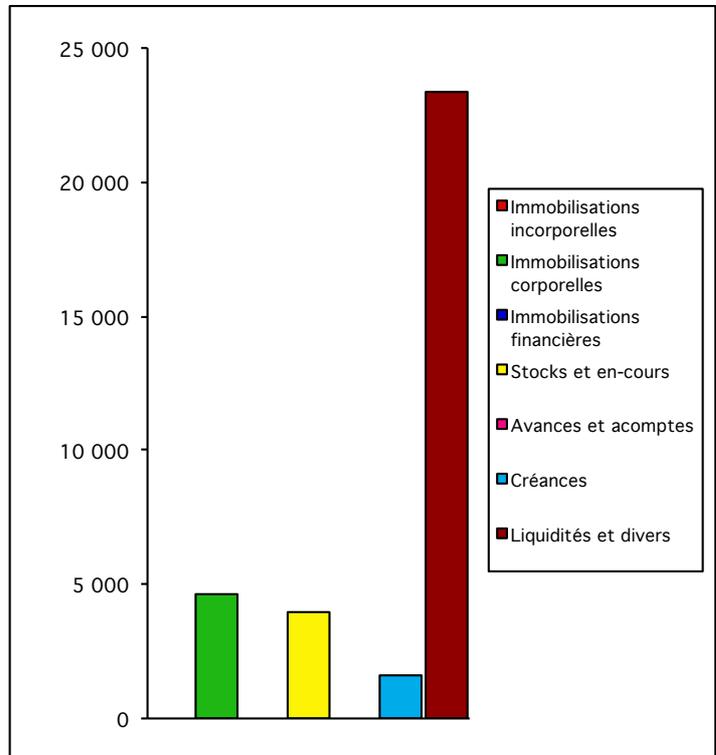
ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
ACTIF IMMOBILISÉ				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	15 154	10 518	4 636	6 560
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	15 154	10 518	4 636	6 560
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements, en cours</i>				
<i>Marchandises</i>	3 967		3 967	2 742
<i>Avances & acomptes versés sur commande</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 608		1 608	
<i>Autres créances</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	23 364		23 364	6 182
<i>Charges constatées d'avance</i>				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	28 939		28 939	8 924
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	44 093	10 518	33 575	15 485
PASSIF (EUR)			EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES				
<i>Fonds associatifs</i>				
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserve légale</i>				
<i>Réserve réglementée (dont réserve spéciale des plus values à long terme)</i>				
<i>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres d'art originales)</i>				
<i>Report à nouveau</i>			14 229	17 870
<i>Résultat de l'exercice</i>			7 623	-3 641
<i>Subventions d'investissement</i>				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)			21 852	14 229
FONDS DEDIES ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)			9 500	
DETTES				
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>				
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (dont comptes courants d'associés)</i>			2 224	1 256
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES et PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (III)			2 224	1 256
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			33 575	15 485

BILAN

Association la Boite à outils : 31 décembre 2017

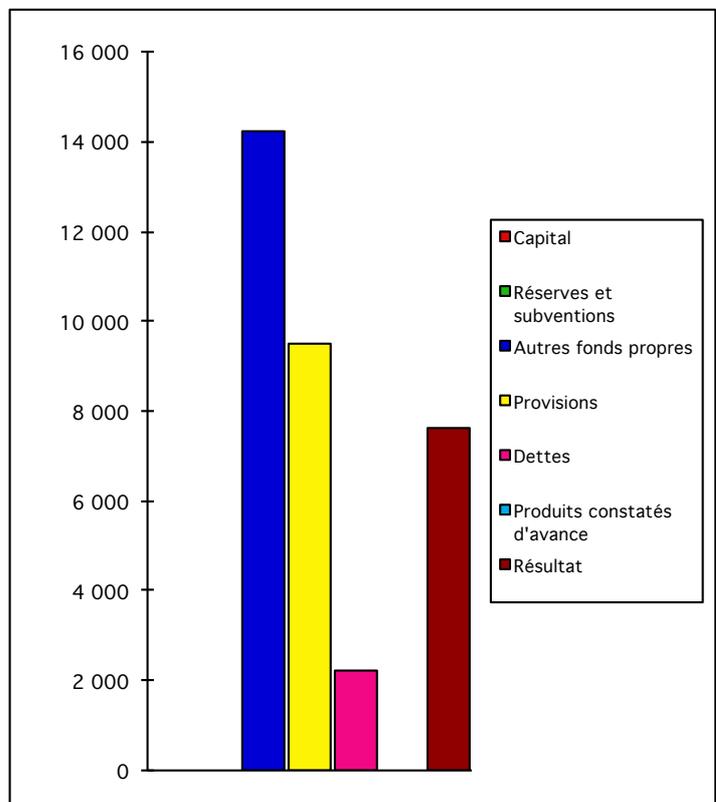
ACTIF

Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	4 636
Immobilisations financières	
Stocks et en-cours	3 967
Avances et acomptes	
Créances	1 608
Liquidités et divers	23 364
TOTAL	33 575



PASSIF

Capital	
Réserves et subventions	
Autres fonds propres	14 229
Provisions	9 500
Dettes	2 224
Produits constatés d'avance	
Résultat	7 623
TOTAL	33 575

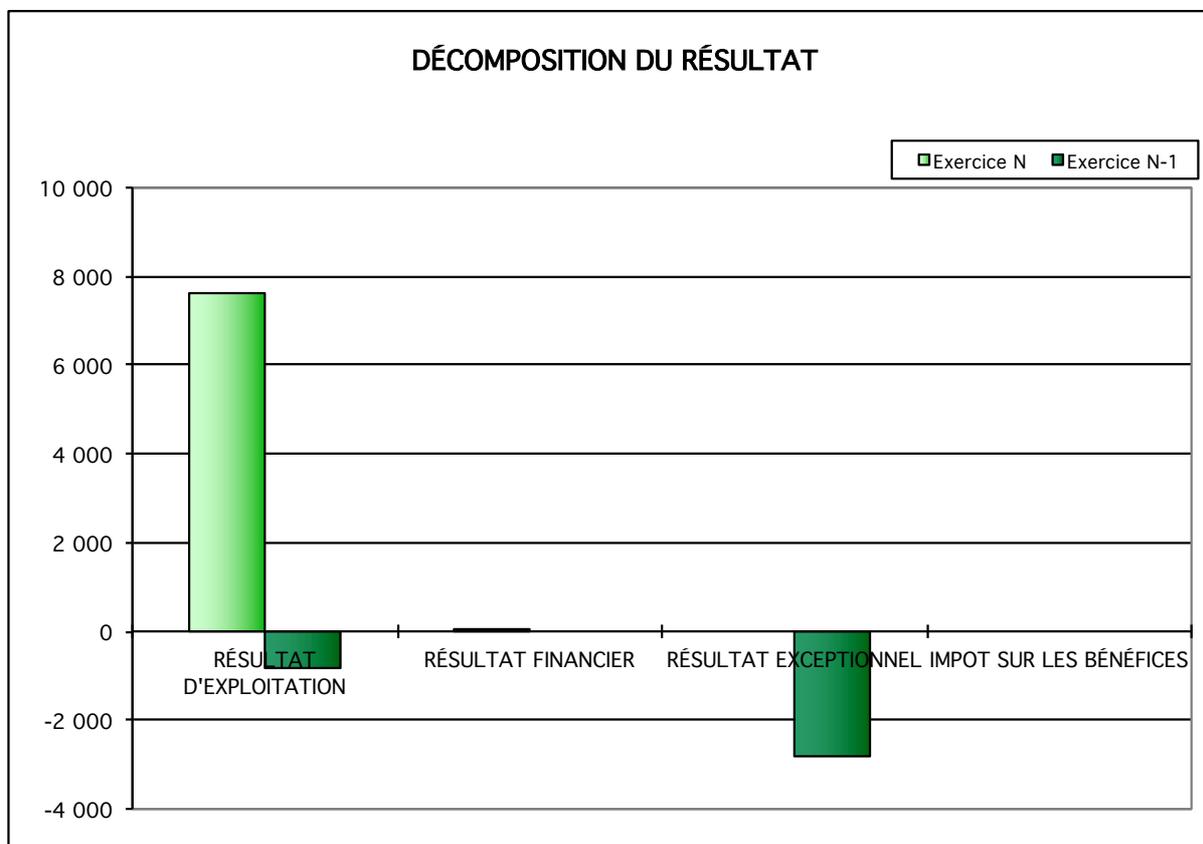
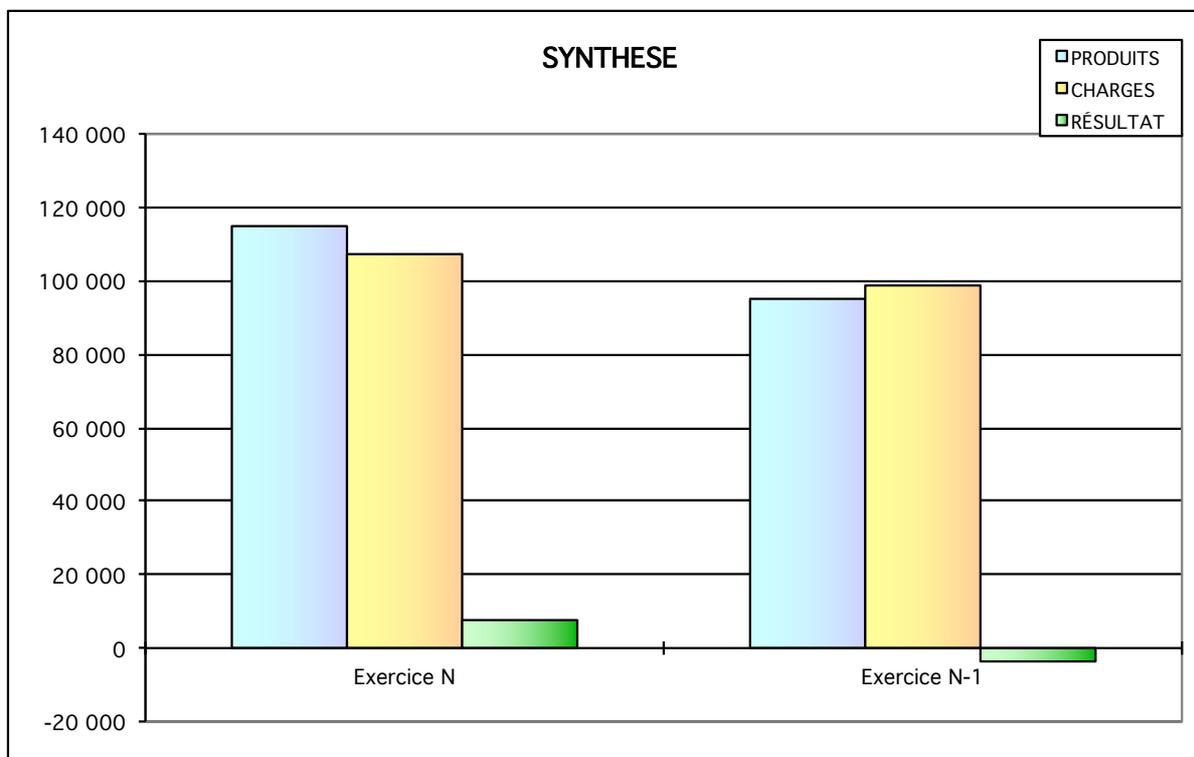


RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Association la Boite à outils: Période du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

Rubriques	EUR		
	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Ventes de services</i>			
<i>Production vendue de services</i>	99 264	88 029	11 235 13%
Chiffres d'affaires nets	99 264	88 029	11 235 13%
<i>Production stockée</i>			
<i>Production immobilisée</i>			
<i>Subvention d'exploitation</i>	12 633	6 503	6 130 94%
<i>Autres produits</i>	2 974	536	2 438 455%
PRODUITS D'EXPLOITATION	114 871	95 069	19 803 21%
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>			
<i>Variation de stock (marchandises)</i>			
<i>Achats de prestations et de fournitures</i>	902	20 513	-19 611 -96%
<i>Variation de stock (fournitures, affiches, T-shirts)</i>	-1 225		-1 225
<i>Autres achats et charges externes (3)</i>	77 013	50 345	26 668 53%
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	743	291	452 155%
<i>Rémunérations du personnel</i>	14 364	13 598	766 6%
<i>Charges sociales</i>	3 349	6 804	-3 455 -51%
<i>Dotations aux amortissements</i>	2 552	3 076	-524 -17%
<i>Dotations aux provisions (risque, trésorerie, fonds de roulement)</i>	9 500		9 500
<i>Autres charges</i>	51	1 268	-1 217 -96%
CHARGES D'EXPLOITATION	107 249	95 895	11 354 12%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 622	-826	8 449
<i>Produits financiers</i>	0		0
<i>Produits exceptionnels</i>			
<i>Charges financières</i>			
<i>Charges exceptionnelles</i>		2 815	-2 815 -100%
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
2 - RÉSULTAT COMPTABLE	7 623	-3 641	11 264 309%

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 1

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 2

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

PROVISIONS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

Association la Boite à outils 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>					
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>					
<i>Matériel de transport</i>					
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	14 526	628		15 154	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 526	628		15 154	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL GÉNÉRAL	14 526	628		15 154	

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex.
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>				
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	7 965	2 552		10 518
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 965	2 552		10 518
TOTAL GÉNÉRAL	7 965	2 552		10 518

ETAT DES PROVISIONS

Association la Boite à outils 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017

NATURE DES PROVISIONS	EUR			Montant à la fin de l'exercice
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	
<i>Amortissements dérogatoires</i>				
<i>dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
<i>Autres provisions réglementées</i>				
TOTAL PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		9 500		9 500
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur comptes clients</i>				
<i>Autres provisions pour dépréciations</i>				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Association la Boite à outils : 31 décembre 2017

(EUR)	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	%	31/12/2016	%		%
Ventes de marchandises						
Achats nets de marchandises						
Marge commerciale						
Production vendue	99 264	100	88 029	100	11 235	12,8
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	99 264	100	88 029	100	11 235	12,8
Matières premières, approv. consommés	-323	0	20 513	23	-20 836	-101,6
Marge brute de production	99 587	100	67 516	77	32 071	47,5
MARGE BRUTE TOTALE	99 587	100	67 516	77	32 071	47,5
CHIFFRE D'AFFAIRES	99 264	100	88 029	100	11 235	12,8
Autres achats et charges externes	77 013	78	50 345	57	26 668	53,0
VALEUR AJOUTÉE	22 574	23	17 171	20	5 403	31,5
Subventions d'exploitation	12 633	13	6 503	7	6 130	94,3
Impôts, taxes et versements assimilés	743	1	291	0	452	155,5
Salaires et charges sociales	17 713	18	20 402	23	-2 689	-13,2
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	16 751	17	2 982	3	13 770	461,8
Autres produits	2 974	3	536	1	2 438	454,9
Dotations aux amortissements	2 552	3	3 076	3	-524	-17,0
Dotations aux provisions	9 500	10			9 500	
Autres charges	51	0	1 268	1	-1 217	-96,0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 622	8	-826	-1	8 449	1022,3
Produits financiers	0	0			0	
Charges financières						
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles			2 815	3	-2 815	-100,0
Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT NET COMPTABLE	7 623	8	-3 641	-4	11 264	309,3

RATIOS

Association la Boite à outils : 31 décembre 2017

(EUR)

Exercice N

Exercice N-1

Ecart N / N-1

31/12/2017

31/12/2016

RATIOS DE ROTATION

Délai moyen de règlement clients (jours)

6

Délai moyen de règlement fournisseurs (jours)

0

Délai moyen d'écoulement des stocks et en cours (jours CA)

12

11

1

RATIOS DE RENTABILITÉ

Rentabilité commerciale nette

7,7%

-4,1%

11,8%

Taux de marge brute d'exploitation

16,9%

3,4%

13,5%

Valeur ajoutée par salarié